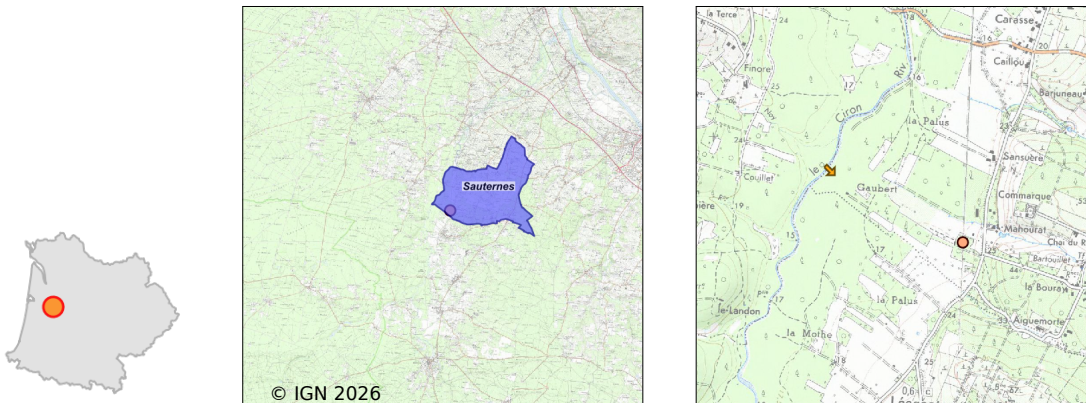


# Système d'assainissement 2024

## SAUTERNES MAHOURAT 2

### Réseau de type Séparatif



## Station : SAUTERNES MAHOURAT 2

<b>Code Sandre</b>	<b>0533504V003</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	COMMUNE DE SAUTERNES
<b>Nom de l'exploitant</b>	-
<b>Date de mise en service</b>	septembre 2023
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk)
<b>Capacité</b>	600 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	36 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	72 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	54 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	84 m3/j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	-
<b>Filières EAU</b>	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Disques biologiques, Filtre de finition
<b>Filières BOUE</b>	File 1: Epaissement statique gravitaire
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	432 774, 6 386 028 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Rivière - Le Ciron

# Chronologie des raccordements au reseau

## Raccordements communaux

50% de Sauternes depuis 2007

## Observations SDDE

### Systeme de collecte

3 postes de refoulement sont presents sur le reseau, desservant la station par biodisques.

Le poste "Bos de dessus" est muni d'une seule pompe, sans compteur horaire associe, sans telesurveillance mais avec une alarme visuelle. Les deux autres postes ont chacun deux pompes avec des compteurs horaires, la telesurveillance est installée mais pas alimentée, et les ouvrages disposent d'une alarme visuelle.

Le nombre de raccordements au reseau indique un taux theorique de saturation à 70 %.

Pour 2024, l'estimation de la charge hydraulique entrante (à partir du compteur totalisateur du debitmètre electromagnétique « entrée station ») indique un taux de saturation moyen de 48 % (en référence au debit nominal temps sec) : la capacité nominale hydraulique de la station est respectée.

Le reseau semble être moyennement sensible aux intrusions d'eaux claires parasites : un impact sur l'augmentation des volumes à traiter est toutefois visible lors des mois très pluvieux.

Une étude diagnostique du reseau est à prévoir pour les deux systemes d'assainissement de la commune afin de satisfaire l'exigence réglementaire du 31/12/2025.

En entrée de station, il existe toujours un trop-plein des eaux dégrillées vers le rejet, celui-ci est détecté par une sonde associée à un compteur (il n'a pas été relevé régulièrement en 2024, donc difficile de déterminer une fréquence de surverse).

### Station d'épuration

Prétraitements :

Le dégrilleur automatique vertical, avec compactage des déchets a correctement fonctionné.

Les refus de dégrillage sont évacués régulièrement, via le circuit des ordures ménagères ; l'estimation des volumes éliminés seraient à faire.

Traitement :

Au mois de juin, des variateurs de fréquence ont été installés pour les deux pompes de relevage des eaux prétraitées afin de mieux réguler leur débit par rapport aux apports entrants dans le poste.

Les eaux prétraitées sont refoulées vers un décanteur-digester, à un débit contrôlé (entre 8 et 10 m<sup>3</sup>/h).

Une seule évacuation de boues primaires a eu lieu fin mars 2024 pour un volume de 11 m<sup>3</sup> (prestation assurée par la société Saint-Marc).

Il est conseillé de revoir l'accès aux trappes de visites de l'ouvrage, pour des questions de sécurité, et pour évaluer régulièrement le niveau de boues accumulées.

Après le décanteur-digester, les effluents sont dirigés vers les biodisques : la rotation s'effectue correctement ; le film bactérien formé sur les supports est mais l'épaisseur est variable selon le disque observé.

Les eaux traitées transitent alors par un décanteur lamellaire avant rejet au milieu : ici, des pertes de boues sont toujours observées.

Au cours de l'année 2024, différentes modifications ont été apportées pour limiter ces départs de particules :

- ajout de cloisons métalliques pour améliorer la rétention des boues ;
- augmentation du temps de recirculation et du débit de la pompe vers le décanteur-digester dans un premier temps, puis changement complet de la pompe avec une puissance plus élevée (le temps de marche a alors été abaissé).

Qualité du rejet / Charges polluantes :

Un bilan d'auto-surveillance a été réalisé le 12/11/2024.

La qualité du rejet satisfait aux normes de rejet en vigueur pour les Matières En Suspension et pour les matières organiques ; une amélioration est donc notable par rapport aux résultats précédents (analyse de juin et bilan 2023).

Toutefois, les concentrations mesurées restent assez élevées, en raison des pertes de particules de boues qui se

poursuivent.

Le traitement de l'azote continue de se faire correctement : la nitrification reste performante (concentration en  $\text{NH}_4^+$  basse et nitrates élevés).

La charge organique entrante mesurée représente 36 % de la capacité nominale de la station.

La charge hydraulique représente quant à elle 46 % du débit nominal par temps sec (84 m<sup>3</sup>/j) ou 43 % du débit de référence (90 m<sup>3</sup>/j).

Les capacités de traitement de la station sont donc respectées.

Autosurveillance :

Un débitmètre électromagnétique équipe le refoulement des effluents dégrillés vers le décanteur-digesteur.

Une prise impulsionnelle est disponible pour asservir un préleveur portable à ces volumes entrants.

Un chenal de mesure avec déversoir triangulaire est présent en sortie de station. Son nettoyage régulier est à assurer (enlever les dépôts qui s'y forment).

Un débitmètre est présent sur le retour des égouttures de la benne filtrante vers le poste de refoulement des effluents, pour soustraire ces volumes de retours en-tête aux volumes entrants. Une vanne permet également d'arrêter les écoulements d'égouttures lors des bilans de pollution.

Une télésurveillance SOFREL SW4 est présente sur la station : il serait bon de l'exploiter complètement, en récupérant notamment les volumes journaliers entrants, issus du débitmètre électromagnétique.

Les bilans d'autosurveillance réglementaire sont réalisés par le Satese, avec une périodicité annuelle selon l'arrêté d'autorisation de la station.

## Sous produits

Des extractions de boues sont réalisées vers une benne filtrante, avec injection de polymères.

Au cours du second semestre 2024, la benne filtrante a été adaptée par le rajout de bavettes caoutchouc en son extrémité afin d'éviter les départs de boues qui se produisaient lors des phases de remplissage et pendant la vidange des filtrats.

Les phases d'extraction continuent d'être gérées manuellement par l'exploitant.

La pompe d'extraction a été changée au cours du premier semestre (plus puissante, elle est toutefois bridée à 2 à 3 m<sup>3</sup>/h). Les points d'alimentation dans la benne ont été améliorés.

A noter que les égouttures sont dirigées vers le poste en entrée de station, et qu'un débitmètre électromagnétique permet de comptabiliser ces volumes de retours en-tête (totalisation 2024 = 60 m<sup>3</sup>).

Attention à l'écoulement des filtrats sur la dalle béton : il convient de s'assurer que les égouttures restent bien dans l'aire dédiée et ne se diffusent pas vers le terrain à côté.

Au cours de l'année, 3 bennes de boues déshydratées ont été évacuées par la société Terralys, pour une valorisation en centre de compostage. Avant chaque évacuation, des analyses agronomiques ont été réalisées.

Au regard des conditions d'exploitation, la quantité de boues produites (point SANDRE A6) est estimée égale à la quantité de boues évacuées.

- boues produites déclarées = 2,11 tMS
- boues produites théoriques = 3,68 tMS
- ratio = 0,57 (faible ; résultat lié en partie aux pertes de boues avec le rejet).

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0533504V002 SAUTERNE MAHOURAT

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	39 m3/j	46 %			48 m3/j	
DBO5	12,8 Kg/j	36 %	330 mg/l	92 %	1 Kg/j	21 mg/l
DCO	34 Kg/j	47 %	870 mg/l	82 %	6,1 Kg/j	127 mg/l
MES	16,6 Kg/j		430 mg/l	91 %	1,4 Kg/j	30 mg/l
NGL	3,9 Kg/j		100 mg/l	14,7 %	3,3 Kg/j	69 mg/l
NTK	3,9 Kg/j		100 mg/l	85 %	0,6 Kg/j	12,1 mg/l
PT	0,4 Kg/j		11,1 mg/l	-7,2 %	0,5 Kg/j	9,6 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0533504V003>